

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

1. Référentiel d'activités

- Création en arts plastiques
- Proposition de formations dans le domaine des arts
- Animation d'activités artistiques, culturelles ou ludiques
- Gestion de patrimoine culturel et artistique
- Médiation artistique et culturelle
- Gestion de projets culturels innovants dans l'art
- Conseil en production, usage, diffusion d'œuvres d'art et de l'image photographique

2. Référentiel de compétences

- Analyser des productions artistiques
 - Réaliser des créations artistiques à partir de la maîtrise de pratiques plastiques et artistiques spécifiques
 - Analyser les pratiques artistiques contemporaines, en comprendre les enjeux, cerner les champs d'action des artistes et leurs influences
 - Articuler une réflexion théorique et une réalisation artistique
 - Favoriser les échanges et les coopérations en matière de recherche avec les différents acteurs des domaines artistique (artistes, professionnels, enseignants, chercheurs...) ou les institutions
 - Rendre compte du développement de l'art contemporain par des productions écrites et orales diversifiées : écrits historiques, théoriques ou critiques, commissariat d'exposition ou de manifestation culturelle, collaboration active à des activités artistiques et culturelles
 - Organiser une production artistique ayant un caractère prospectif et expérimental en faisant appel aux médias traditionnels ou aux médias numériques, et incluant les arts visuels, sonores et le design graphique
 - Créer des outils et évaluer des programmes de médiation (dossiers de presse, cartels, catalogues, textes critiques, visites guidées, ateliers pour enfants, ...)
 - Maîtriser les différents champs de la médiation de l'art contemporain : production, diffusion, valorisation, exposition
-
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
 - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
 - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
 - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
 - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
 - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
 - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MASTER – ARTS PLASTIQUES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

3. Référentiel d'évaluation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.